

DEPARTEMENT
Haute-Loire

D25-22-09-10

DELIBERATION**du Conseil Municipal
de la commune de RAUCOULES**

Séance du 22 septembre 2025

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	14

Date de convocation

17 septembre 2025

Objet de la Délibération

FINANCES**Achat
d'une balayeuse**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Raucoules, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard SOUVIGNET, Maire.

Présents : Mmes et MM Bernard SOUVIGNET, Jean-Marc TOURON, Jean TEYSSIER, Jacki BRUN, Martine PAILLET, Marie-Christine PATOUILLARD, Laëtitia BASTIN, Estelle ALLEMAND, Denis CORSOUX, Marie-Lise MASSON, Aline PICHON, Lionel CHARRAS, Pierre-Henri MANIOULOUX, Pierre PLATON.

Procuration :

Absents : Mégane EMONET

Secrétaire de séance : Estelle ALLEMAND

M le Maire informe qu'à la suite d'une demande des services techniques, il serait opportun d'acquérir une balayeuse qui serait très utile pour l'entretien des routes et chemins communaux.

Un devis a été réalisé par l'entreprise ESCOMEL pour un montant HT de 10 980 €

M le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur le projet d'acquisition de ce nouveau matériel.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents

- D'APPROUVER le projet d'achat
- D'AUTORISER le Maire à signer toutes s pièces nécessaires à l'exécution de la Présente

Fait à RAUCOULES, le 22 septembre 2025

Le Maire,
Bernard SOUVIGNET

